

# Les départs à la retraite des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur entre 2002 et 2011

## Projection du système éducatif à 10 ans Personnels

→ Près de 84 000 enseignants et enseignants-chercheurs exerçaient leur activité dans les établissements d'enseignement supérieur durant l'année universitaire 2000-2001. Dans les dix ans qui viennent, près de la moitié des professeurs des universités et plus d'un quart des maîtres de conférences devraient partir à la retraite.

Le corps enseignant du supérieur se décompose en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs comprenant les professeurs des universités, les maîtres de conférences et les assistants titulaires, les personnels du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur et les personnels enseignants recrutés à titre temporaire (associés, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, assistants des disciplines hospitalo-universitaires ou lecteurs et maîtres de langues).

Les enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires en fonction représentent plus de 3/5<sup>e</sup> de l'ensemble. Ils se répartissent entre 35 % de professeurs des universités, 62,2 % de maîtres de conférences et 2,8 % d'assistants titulaires.

### L'ASPECT DÉMOGRAPHIQUE

Les professeurs des universités titulaires sont au nombre de 17 474. Les pyramides des âges correspondantes présentent un aspect sensiblement identique en lettres, sciences et pharmacie avec une forte proportion dans la classe d'âge 53-60 ans. En droit, le mode de recrutement se traduit par un contingent plus important dans les classes d'âge jeunes par rapport aux autres disciplines. Dans les disciplines médicales, un infléchissement de la courbe dans la classe d'âge 54-61 ans permet de prévoir une régulation du volume de départs en retraites dans les dix prochaines années. L'âge moyen varie entre 50 ans 4 mois en droit, sciences politique, économiques et de gestion, 52 ans 2 mois en sciences et techniques, 52 ans 7 mois en médecine et en odontologie et près de 54 ans en lettres et pharmacie.

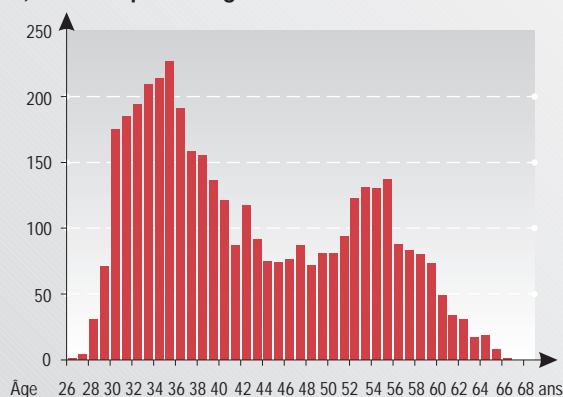
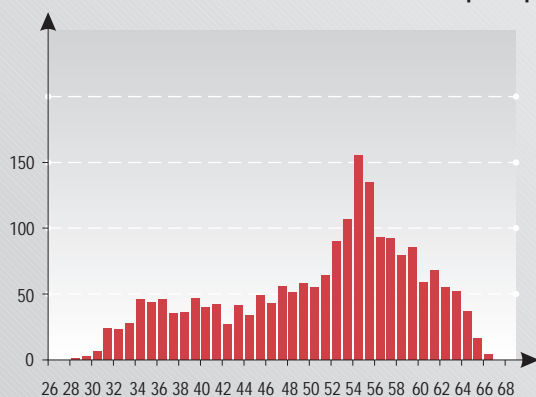
Marc BIDEAULT,  
Bureau de la gestion prévisionnelle  
des enseignants du supérieur  
Direction des personnels enseignants

## Effectif et pyramide des âges des professeurs et des maîtres de conférences des universités répartis par grande discipline

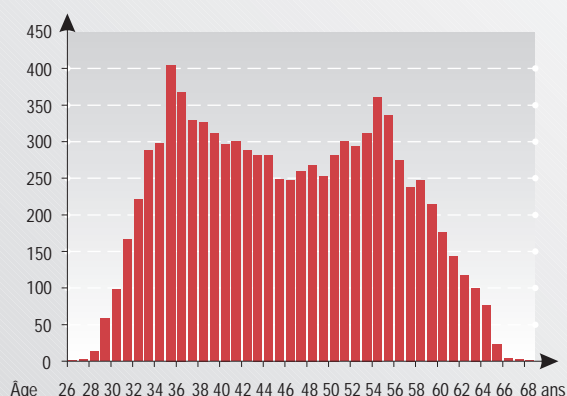
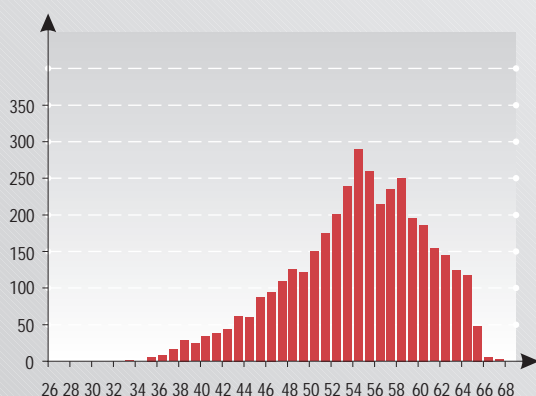
### PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS

### MAÎTRES DE CONFÉRENCES

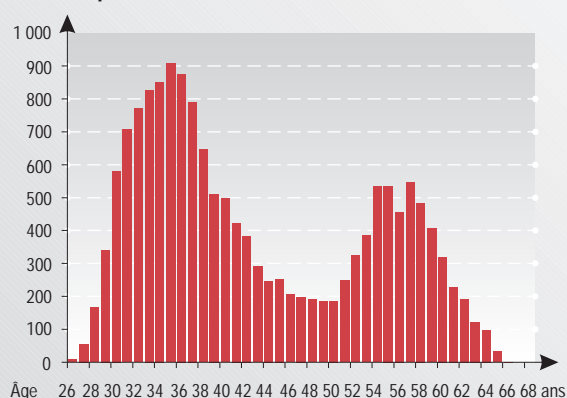
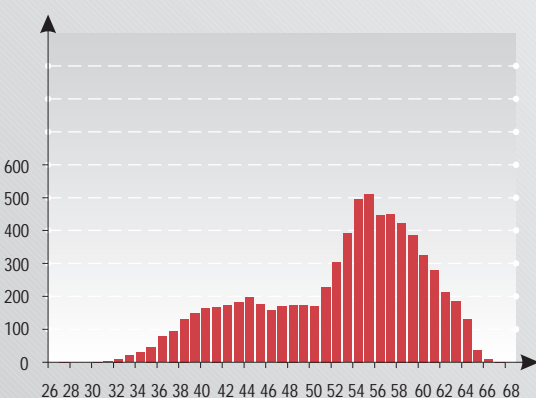
#### Droit et sciences politiques, économique et de gestion



#### Lettres et sciences humaines



#### Sciences et techniques



Chez les maîtres de conférences, pour un effectif de 32 380 enseignants, l'âge moyen est de 42 ans 5 mois en droit, 42 ans 10 mois en sciences, 45 ans 8 mois en lettres, 46 ans 2 mois en pharmacie, 49 ans 4 mois en médecine et 44 ans 1 mois pour l'odontologie. L'aspect bi-modal de la pyramide des âges est dû à l'âge moyen de recrutement des professeurs des universités (44 ans 4 mois). Les maîtres de conférences représentent 75 % de ces recrutements.

### LES PRÉVISIONS DE DÉPARTS EN RETRAITE

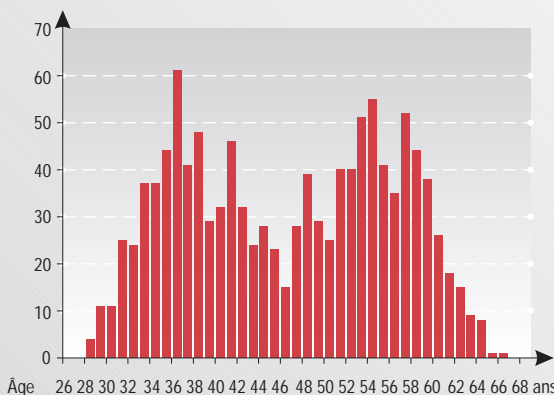
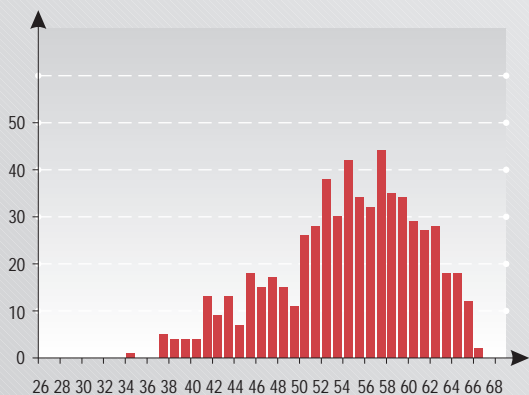
Chez les professeurs des universités, près de la moitié de l'effectif devrait partir à la retraite d'ici l'année 2011, soit une moyenne d'environ 860 personnes par an. Les disciplines les plus concernées sont les

**Effectif et pyramide des âges des professeurs et des maîtres de conférences des universités répartis par grande discipline**

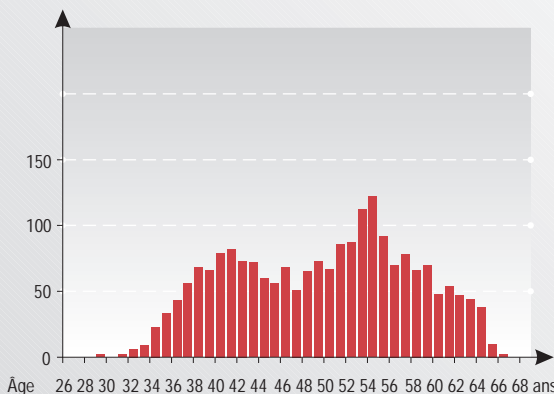
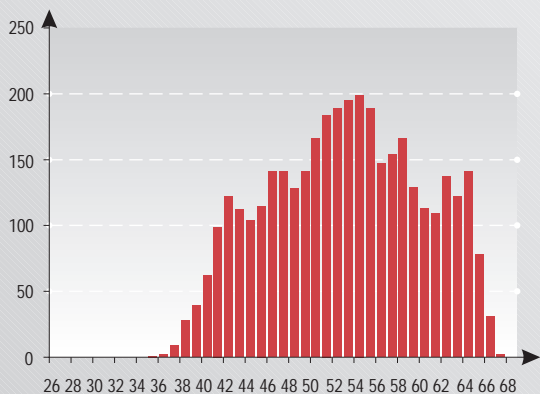
**PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS**

**MAÎTRES DE CONFÉRENCES**

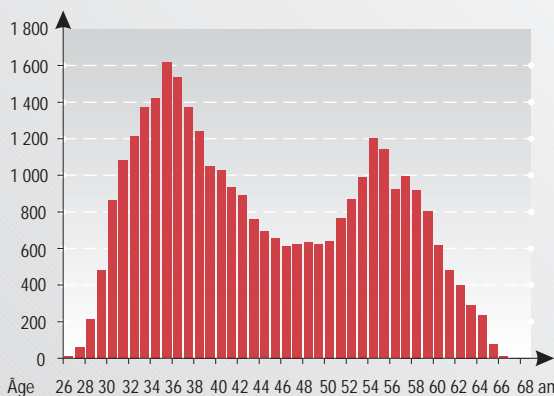
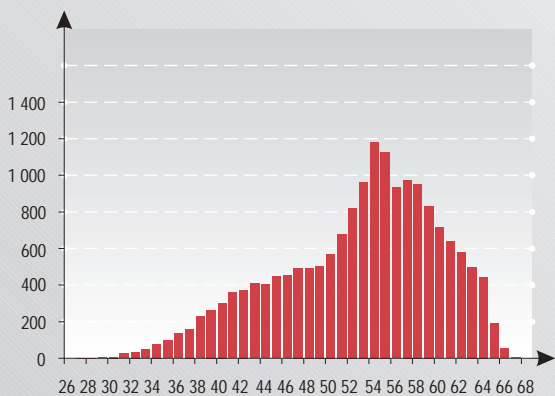
**Pharmacie**



**Médecine et odontologie**



**Toutes disciplines**



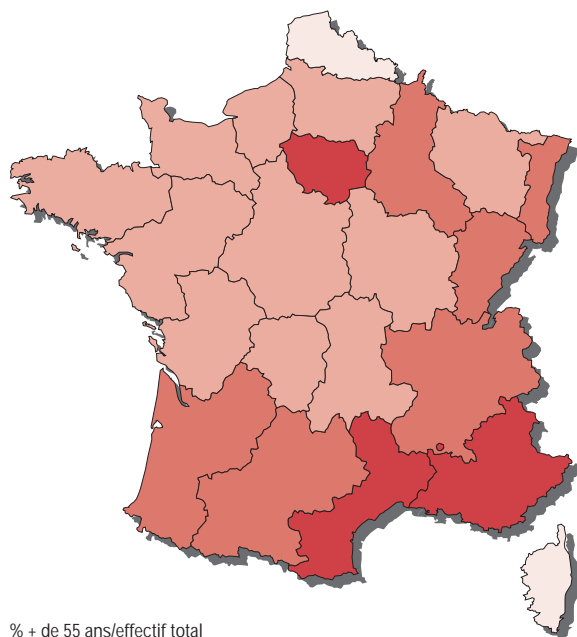
lettres, les sciences et l'odontologie pour plus de 50 % de l'effectif de référence.

Les maîtres de conférences, plus jeunes, verront plus du quart de leur effectif partir à la retraite sur les dix prochaines années pour une moyenne annuelle d'environ 835 départs. Seule la grande discipline droit, regroupant les disciplines juridiques, les sciences politique, économiques et de gestion, présente un taux de départs inférieur à 20 %.

**L'APPROCHE GÉOGRAPHIQUE**

Selon les régions étudiées et en considérant la population d'enseignants-chercheurs tous corps confondus, les établissements de type universitaire sont plus ou moins touchés par les départs à la retraite. Les régions Ile-de-France, Provence – Alpes – Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon sont principalement

## Taux d'enseignants-chercheurs de plus de 55 ans

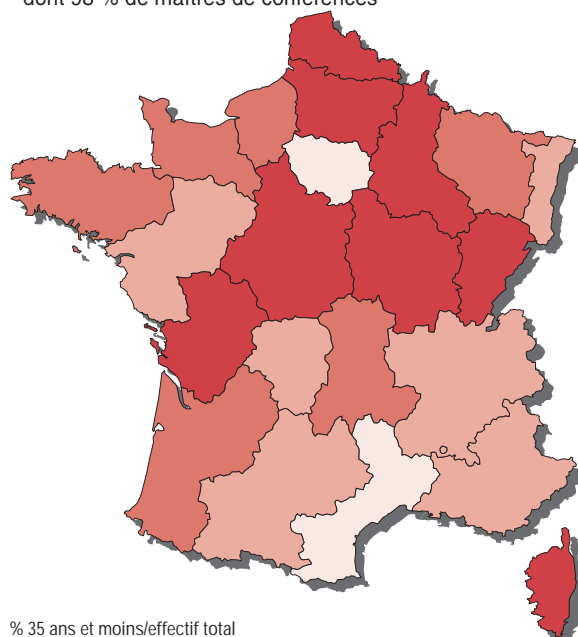


% + de 55 ans/effectif total

- Plus de 26,9 %
- De 21,9 à 26,8 %
- De 16,9 à 21,8 %
- Moins de 16,8 %

(Source fichier Gesup mai 2001 – hors disciplines médicales et odontologiques)

## Taux d'enseignants-chercheurs de 35 ans et moins dont 98 % de maîtres de conférences

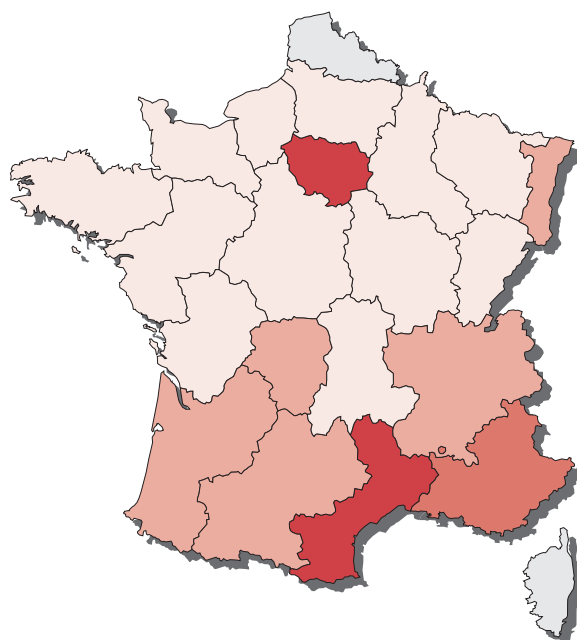


% 35 ans et moins/effectif total

- Plus de 22,2 %
- De 19,7 à 22,1 %
- De 17,2 à 19,6 %
- Moins de 17,1 %

(Source fichier Gesup mai 2001 – hors disciplines médicales et odontologiques)

## Âge moyen des enseignants-chercheurs



- 47 ans ; 10 mois – 48 ans ; 9 mois
- 46 ans ; 10 mois – 47 ans ; 9 mois
- 45 ans ; 10 mois – 46 ans ; 9 mois
- 44 ans ; 10 mois – 45 ans ; 9 mois
- 43 ans ; 10 mois – 44 ans ; 9 mois

(Source fichier Gesup mai 2001 – hors disciplines médicales et odontologiques)

concernées. Leurs établissements respectifs font partie de ceux possédant une proportion d'enseignants-chercheurs de plus de 55 ans supérieure à 25 %. À l'inverse, cette proportion est inférieure à 20 % dans les régions Nord, Picardie, Lorraine et Normandie dans toutes les universités récemment créées et les universités de technologie.

Si l'on étudie la population des jeunes enseignants-chercheurs (35 ans et moins), essentiellement constituée de maîtres de conférences, on constate qu'elle est relativement moins nombreuse dans les régions Ile-de-France, Provence – Alpes – Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Ceci s'explique par le fait que les recrutements de professeurs des universités opérés dans ces régions se font plus fortement par le biais de la mutation. La carte relative aux âges moyens des enseignants-chercheurs dans chaque région confirme les disparités observées sur les deux cartes précédentes. ■

## Simulation des prévisions de départs en retraite des enseignants-chercheurs de 2002 à 2011

### Professeurs des universités

Disciplines	Effectifs de référence	Moyenne annuelle 2002-2006	% Total de départs	Moyenne annuelle 2007-2011	% Total de départs	Départs de 2002 à 2011	% Total de départs
Droit	2 026	57	14,2 %	91	22,6 %	744	36,7 %
Lettres	3 852	215	27,9 %	255	33,2 %	2 354	61,1 %
Sciences	7 288	346	23,7 %	416	28,5 %	3 810	52,3 %
Pharmacie	613	23	19,4 %	35	28,9 %	296	48,3 %
Médecine	3 599	120	16,7 %	150	20,9 %	1 353	37,6 %
Odontologie	96	4	21,9 %	6	34,4 %	54	56,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>17 474</b>	<b>766</b>	<b>21,9 %</b>	<b>955</b>	<b>27,3 %</b>	<b>8 611</b>	<b>49,3 %</b>

### Maîtres de conférences

Disciplines	Effectifs de référence	Moyenne annuelle 2002-2006	% Total de départs	Moyenne annuelle 2007-2011	% Total de départs	Départs de 2002 à 2011	% Total de départs
Droit	4 011	46	5,8 %	91	11,4 %	693	17,3 %
Lettres	9 113	223	12,3 %	275	15,1 %	2 494	27,4 %
Sciences	16 009	417	13,0 %	422	13,2 %	4 197	26,2 %
Pharmacie	1 167	30	13,1 %	41	17,6 %	358	30,7 %
Médecine	1 659	33	10,0 %	64	19,5 %	490	29,5 %
Odontologie	421	13	15,4 %	10	12,4 %	117	27,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>32 380</b>	<b>764</b>	<b>11,8 %</b>	<b>905</b>	<b>14,0 %</b>	<b>8 349</b>	<b>25,8 %</b>

Dans les disciplines droit, lettres, sciences et pharmacie, les prévisions sont établies sur la base d'une simulation prenant en compte les départs et les entrées modulés par âge.

En médecine et en odontologie, les chiffres sont déduits de la pyramide des âges et prennent en compte l'année où les enseignants atteignent 65 ans.

## Méthodologie

**Champ** – La population étudiée est celle des enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires (hormis les assistants) en activité dans les établissements d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2000-2001.

**Hypothèses, méthodes et sources** – Les données utilisées proviennent du fichier Gesup de mai 2001, représentatif de l'année universitaire 2000-2001.

Pour les disciplines droit, lettres, sciences et pharmacie, la projection des départs en retraite sur 10 ans est calculée sur la base de la répartition par âge des enseignants-chercheurs sur laquelle est appliquée, pour chaque année, un taux de départ en retraite et un volume de renouvellement modulé par âge prenant en compte le flux de maîtres de conférences nommés professeurs.

Les taux de départ sont calculés sur la base d'un constat moyen réalisé sur les quatre dernières années et sont détaillés par corps et grande discipline. Chaque taux est déterminé selon une classe d'âge en divisant le nombre de départs à cet âge par l'effectif de la population de référence de l'année précédente. La répartition par âge des entrants est le résultat de l'étude de la campagne de recrutement 2001.

En médecine et en odontologie, les prévisions sont obtenues par projection de la pyramide des âges avec, pour hypothèse, un départ prévu à 65 ans.

L'étude géographique est basée sur l'analyse, dans les universités uniquement (y compris les instituts nationaux polytechniques et les universités de technologie), d'une part de la proportion d'enseignants-chercheurs ayant plus de 55 ans et, d'autre part, de celle âgée de 35 ans et moins. La population la plus âgée représente pour la plupart l'effectif des départs à la retraite pour les dix prochaines années. La proportion de professeurs des universités dans cette population est en moyenne de 56 %. La population de 35 ans et moins est constituée à 98 % de maîtres de conférences.